

ARRETE du **08 JAN. 2025**

modifiant l'arrêté du 26 septembre 2024 portant composition nominative du conseil de discipline

La directrice générale du Centre national de gestion,

Vu le Code de la santé publique, et notamment ses articles R.6152-318 et R.6152-319 ;

Vu l'arrêté du 26 septembre 2024 portant composition nominative du conseil de discipline ;

Vu la proposition formulée par la directrice générale de l'offre de soins ;

Arrête :

Article 1^{er}

Le b) de l'article 2 de l'arrêté susvisé du 26 septembre 2024, « Un membre titulaire et un membre suppléant, nommés sur proposition du directeur général de l'offre de soins », est rédigé comme suit :

« Titulaire : Mme Flore HENNERESSE en remplacement de Mme Ariane INDART-MARCHAND ».

Article 2

Les mandats des membres titulaires et suppléants nommés par le présent arrêté prennent effet à compter de la date de la signature du présent arrêté et pour la durée restant à courir avant le renouvellement général.

Article 3

Le présent arrêté est publié sur le site Internet du Centre national de gestion.

La directrice générale
du centre national de gestion

Marie-Noëlle GERAIN-BREUZARD

